

Secrétariat Général
Direction des Collectivités et de la Citoyenneté
Bureau de la Réglementation Générale et des Élections

La Rochelle, le 6 octobre 2020

Élection au Conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Charente-Maritime

Procès-verbal de l'élection du 6 octobre 2020

Le 6 octobre 2020, en exécution de l'arrêté du Président du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (CASDIS) n° 20/01392 du 26 août 2020, s'est réunie la commission chargée du recensement des votes pour l'élection des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au CASDIS de la Charente-Maritime, composée comme suit :

- Madame Brigitte DELTEIL Directrice, représentant le Préfet de la Charente-Maritime, Présidente ;
- Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du CASDIS de la Charente-Maritime ;
- Monsieur Jean-Claude GRENON, Maire de Saint-Porchaire ;
- Monsieur Christian DUGUÉ, Maire de Pérignac ;
- Monsieur Michel PARENT, Président de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron ; **Absent**
- Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle ; **Absent**
- Le Contrôleur général, Pascal LEPRINCE, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Charente-Maritime ;
- Mme Agnès GENDRON, Cheffe de Bureau, secrétaire ;

Madame la Présidente, après avoir installé la commission précitée, a déclaré ouverts les travaux de recensement et de dépouillement des votes relatifs à l'élection des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au CASDIS de la Charente-Maritime.

Les résultats suivants ont été constatés :

Collège pour l'élection de 3 représentants titulaires et de 3 représentants suppléants des communes

ENVELOPPES EXTÉRIEURES	
Nombre d'électeurs inscrits (A)	333
<i>Correspondant à un nombre total de voix de</i>	<i>5183</i>
Nombre de votants (B)	235
Nombre d'enveloppes extérieures annulées (C) <i>Enveloppes extérieures ne comportant pas l'indication du nom de l'électeur, vides ou autres</i>	0
Nombres d'enveloppes extérieures valables (D = B - C)	235

ENVELOPPES DE SCRUTIN			
Nombre d'enveloppes de scrutin trouvées dans l'urne (E)		1255	
Nombre d'enveloppes de scrutin vides (F)		0	
Nombre de bulletins blancs ou nuls (G)		36	
Nombre d'enveloppes de scrutin valables (H = E - F - G)		1219	
Nombre de bulletins	à 1 voix	1005	soit 1005 voix (1)
	à 10 voix	175	Soit 1750 voix (2)
	à 100 voix	4	Soit 400 voix (3)
Nombre de suffrages exprimés (1 + 2 + 3)		3155 voix	
Nombre de voix obtenues par la liste présentée par l'Association des maires de la Charente-Maritime		3155 voix	

Ont été proclamés élus :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Christian DUGUE	Frédéric EMARD
Jean-Claude GRENON	Bernard CHATEAUGIRON
Guy PROTEAU	Joël PAPINEAU

CD
PC
JCG →

Collège pour l'élection de 5 représentants titulaires et de 5 représentants suppléants des établissements publics de coopération intercommunale

ENVELOPPES EXTÉRIEURES	
Nombre d'électeurs inscrits (A)	6
<i>Correspondant à un nombre total de voix de</i>	7508
Nombre de votants (B)	3
Nombre d'enveloppes extérieures annulées (C) <i>Enveloppes extérieures ne comportant pas l'indication du nom de l'électeur, vides ou autres</i>	0
Nombres d'enveloppes extérieures valables (D = B - C)	3

ENVELOPPES DE SCRUTIN			
Nombre d'enveloppes de scrutin trouvées dans l'urne (E)		27	
Nombre d'enveloppes de scrutin vides (F)		0	
Nombre de bulletins blancs ou nuls (G)		0	
Nombre d'enveloppes de scrutin valables (H = E - F - G)		27	
Nombre de bulletins	à 1 voix	9	Soit 9 voix (1)
	à 10 voix	6	Soit 60 voix (2)
	à 100 voix	10	Soit 1000 voix (3)
	à 1000 voix	2	Soit 2000 voix (4)
Nombre de suffrages exprimés (1 + 2 + 3+4)		3069 voix	
Nombre de voix obtenues par la liste présentée par l'Association des maires de la Charente-Maritime		3069 voix	

Ont été proclamés élus :

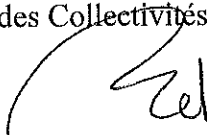
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Vincent BARRAUD	Jonathan MALAGNOUX
Bernard BESSON	Didier TAUPIN
Christophe SUEUR	Marie-Josée VILLAUTREIX
Philippe SOULISSE	Michel DURIEUX
Antoine GRAU	Marie-Gabrielle NASSIVET

SB
N JCG

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal dressé et clos, le 6 octobre 2020 à 12.h 50 a été, après lecture, signé par le Président et les membres de la commission. Le document comporte 6 pages.

Pour le Préfet de la Charente-Maritime
La Directrice des Collectivités et de la Citoyenneté



Brigitte DELTEIL

Monsieur le Président du Conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours



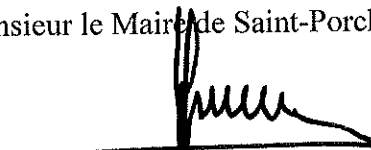
Jean-Pierre TALLIEU

Monsieur le Maire de Pérignac



Christian DUGUÉ

Monsieur le Maire de Saint-Porchaire



Jean-Claude GRENON

Monsieur le Directeur départemental
Contrôleur général



Pascal LEPRINCE